



### **Article 1 : Le matériel**

La société CLIQO Sàrl-S s'engage à fournir au client un système photographique numérique autonome (ci-après dénommé « Cliq-o-mat »), destiné à la production de photographies à l'aide de mécanismes d'auto-déclenchement.

Ce système comprend notamment :

un **ordinateur**,

un **appareil photo Canon M50**,

une **imprimante DNP DS620**,

le tout intégré dans un **coffret de transport de type « Softcase »**

### **Article 2 : Durée de la location**

La location est consentie pour la durée de l'événement selon la formule choisie:

|                                    |                                                     |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>Formule STANDARD :</b>          | Location maximale jusqu'à <b>01h00</b> hrs du matin |
| <b>Formule ALL INCLUS :</b>        | Location maximale jusqu'à <b>02h00</b> hrs du matin |
| <b>Formules VIP et BLACK BOX :</b> | Location maximale jusqu'à <b>03h00</b> hrs du matin |

Le client peut prolonger la location durant l'événement. Chaque heure supplémentaire sera facturée **100 € HTVA**.

### **Article 3 : Emplacement et installation du Cliq-o-mat**

Le client doit fournir une adresse précise et des informations détaillées concernant l'emplacement d'installation. Des photos peuvent être envoyées à [contact@cliqomat.lu](mailto:contact@cliqomat.lu) pour validation.

L'emplacement doit être préparé à l'avance par le client. En cas de location d'accessoires, une table vide doit être prévue.

### **Article 4 : Prix et paiement**

En contrepartie de la prestation, le client s'engage à régler le montant indiqué sur la facture émise par CLIQO Sàrl-S. Le client s'engage à régler la totalité du montant indiqué sur la facture avant la prestation, par virement ou espèces. En cas de paiement par virement, une preuve pourra être demandée.

Le paiement sur place est possible par carte bancaire, y compris pour les prestations additionnelles le jour de l'événement.

Toute facture non réglée le jour même devra être acquittée dans un délai de 10 jours, net et sans escompte.

### **Article 5 : Annulation**

En cas d'annulation plus de 30 jours avant l'événement, une indemnité de 25 % du montant total sera facturée.

Pour une annulation dans un délai de 30 jours ou moins, la totalité de la prestation sera due.

### **Clause de force majeure :**

Aucune indemnité ne sera due si l'annulation résulte d'un cas de force majeure, tel que défini par la loi luxembourgeoise : événements imprévisibles, irrésistibles et indépendants de la volonté des parties (ex. catastrophes naturelles, interdictions officielles, maladie grave, etc.). Dans ce cas, les parties s'efforceront de convenir d'une nouvelle date pour la réalisation de la prestation. À défaut, toute somme déjà versée pourra être remboursée ou conservée sous forme d'avoir, au choix du client.

### **Article 6 : Acompte**

Un acompte de 100 € est requis pour garantir la réservation, à verser sur le compte :

**Raiffeisen LU66 0099 7800 0066 0738 – CCRALULL**

avec la mention « **acompte [nom] [date de l'événement]** ».

Cet acompte sera déduit du montant total. En cas d'annulation, il ne sera pas remboursé

### **Article 7 : Transfert des images au client**

Le client reçoit trois dossiers distincts : photos imprimées, photos originales (sans cadre), et photos optimisées (« pipped »).

Le transfert des fichiers s'effectue via WeTransfer, après paiement intégral, au plus tard une semaine après l'événement. Le lien de téléchargement sera actif pendant un mois.

## **Article 8 : Conditions d'installation – Mesures nécessaires**

Afin d'assurer une installation optimale du photomaton « Cliq-o-mat », les conditions suivantes doivent impérativement être respectées par le client:

1. **Espace requis** : une zone dégagée d'au minimum **3 mètres par 3 mètres** doivent être réservée exclusivement à l'installation du photomaton.
2. **Protection du matériel** : le lieu d'installation doit être **abrité des intempéries** (pluie, vent, etc.) et **sécurisé contre les actes de vandalisme ou de vol**. Toute dégradation ou disparition du matériel sera facturée à l'organisateur.
3. **Alimentation électrique** : une **prise électrique indépendante**, reliée à un **circuit dédié**, doit être disponible à moins de **5 mètres** du lieu d'installation. Cette alimentation ne doit en aucun cas être utilisée par d'autres intervenants de l'événement (artistes, DJ, musiciens, service traiteur, réfrigérateurs, etc.).
4. **Éclairage ambiant** : le client est informé que des **variations de conditions lumineuses** peuvent affecter la qualité des photos. La société CLIQO Sàrl-S **ne garantit pas une qualité d'image constante** en cas de perturbations telles que :  
éclairage coloré ou stroboscopique provenant d'un DJ situé à proximité,  
rayonnement direct du soleil à travers des fenêtres sur la zone photo.
5. **Stabilité du sol** : le **sol doit être plat et stable** afin de permettre un positionnement correct et sécurisé du photomaton.
6. **Présence d'un responsable** : lors de l'installation, la **présence d'un représentant du client est requise** pour :  
garantir l'accès au site,  
valider le bon fonctionnement du Cliq-o-mat une fois installé.
7. **Droit de refus d'installation** : la société CLIQO Sàrl-S **se réserve le droit de refuser l'installation** du photomaton si l'une ou plusieurs des conditions ci-dessus ne sont pas remplies, **sans que cela n'entraîne un remboursement ou une réduction du prix de la prestation**.

## **Article 9 : Conditions générales**

### **1. État du matériel**

Le matériel est testé avant le départ en présence du client. Cette vérification implique que le client reconnaît et accepte que le matériel est en **parfait état de fonctionnement** au moment de sa prise en charge.

## 2. Responsabilité du matériel

Dès le départ du représentant de CLIQO Sàrl-S du lieu de l'événement, le **client devient entièrement responsable** du matériel loué, quels que soient les modes de transport ou de montage.

Il est fortement **recommandé au client de souscrire une assurance « tous risques »** couvrant : vandalisme, catastrophes naturelles, dommages corporels et matériels, etc.

## 3. Charges et autorisations

Toutes **autorisations administratives**, taxes, redevances, permis ou assurances éventuelles sont **à la charge exclusive du client**.

## 4. Utilisation du matériel

Le client est réputé connaître le fonctionnement du matériel. Il est donc **tenu responsable de tout usage inapproprié** ou non conforme.

En cas d'appel pour dysfonctionnement, si l'origine du problème est attribuée à une **mauvaise manipulation du client**, une intervention technique sera facturée :

**100 € HTVA/heure**

**+ 50 € HTVA de frais de déplacement**

## 5. Sécurité et précautions

Le client certifie avoir pris connaissance, par la signature du présent contrat, des **consignes de sécurité, risques éventuels** et précautions liées à l'utilisation du photomaton.

## 6. Accès au matériel

Le client **n'est en aucun cas autorisé** à ouvrir, démonter, ou débrancher tout élément du photomaton « Cliq-o-mat » sans **autorisation écrite préalable** de CLIQO Sàrl-S.

## 7. Exclusion de responsabilité

CLIQO Sàrl-S **décline toute responsabilité** en cas de dommage corporel ou matériel résultant de l'utilisation du matériel par le client, dès lors que celui-ci a reconnu le bon fonctionnement du dispositif lors de la remise.

## 8. Usage par des enfants

Le Cliq-o-mat **n'est pas un jouet**. Les enfants doivent être **sous la surveillance constante** de leurs parents ou responsables légaux, qui assument **l'entière responsabilité** de leur comportement vis-à-vis du matériel.

### **Article 10 : Restitution du Cliq-o-mat et Cliq-o-fon**

La restitution du matériel loué (Cliq-o-mat et/ou Cliq-o-fon) s'effectue **immédiatement après l'événement**, sauf accord préalable autorisant un retour différé **au plus tard le lendemain**.

Lors de la restitution, un **contrôle technique** sera effectué par un représentant de CLIQO Sàrl-S.

Toute **défectuosité, usure excessive ou anomalie non conforme à une utilisation normale** constatée sera facturée au client.

En cas de détérioration du matériel nécessitant une réparation :

- Une **franchise de 350 € HTVA** sera exigée du client.
- Les réparations seront effectuées par CLIQO Sàrl-S ou un prestataire agréé, **aux frais du client.**

Si le matériel :

- **n'est pas restitué dans un délai de 7 jours**, ou
- est jugé **irrécupérable** (non réparable, perdu ou détruit),

alors celui-ci sera considéré comme **manquant ou détruit**, et les frais suivants s'appliqueront :

- **5 000 € HTVA** pour le **Cliq-o-mat**,
- **500 € HTVA** pour le **Cliq-o-fon**.

Ces montants forfaitaires couvrent la perte matérielle, les coûts de remplacement et l'indisponibilité du matériel.

#### **Article 10 bis : Déterioration ou perte des accessoires**

Dans le cadre de la prestation, CLIQO Sàrl-S met à disposition du client, à titre gracieux, les accessoires suivants :

- **5 panneaux décoratifs,**
- **10 paires de lunettes,**
- **5 chapeaux.**

Ces accessoires sont fournis pour une utilisation normale pendant la durée de l'événement.

Toutefois, en cas de **perte, vol ou détérioration** constatée lors du démontage, **le client sera facturé selon les tarifs suivants :**

- **5 € HTVA par panneau,**
- **10 € HTVA par paire de lunettes,**
- **15 € HTVA par chapeau.**

CLIQO Sàrl-S se réserve le droit d'établir une **facture complémentaire après l'événement** en fonction de l'état du matériel restitué.

### **Article 11 : Installation dans des lieux appartenant à des tiers**

Lorsque l'événement se déroule dans un lieu appartenant à un tiers (salle, établissement privé, espace public ou commercial), **le client est seul responsable d'obtenir l'autorisation préalable** nécessaire à l'installation du photomaton « Cliq-o-mat » et à la prise de photographies sur place.

Par ailleurs, le client est informé que **les prises de vue réalisées à l'aide du photomaton** peuvent impliquer l'utilisation de l'image de tiers. À ce titre, elles sont **soumises aux dispositions légales relatives au droit à l'image et à la protection de la vie privée**.

CLIQO Sàrl-S agit uniquement en tant que **fournisseur de moyens techniques** (photomaton) et **n'assume aucune responsabilité** quant à l'usage des images produites, ni sur le plan du droit d'auteur, ni sur le plan du droit à l'image ou de la protection des données personnelles.

### **Article 12 : Protection des données personnelles (RGPD)**

Dans le cadre de la mise à disposition du photomaton « Cliq-o-mat », des photographies de personnes identifiables peuvent être prises durant l'événement. Ces images sont susceptibles de constituer des **données à caractère personnel** au sens du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

CLIQO Sàrl-S agit exclusivement en tant que **sous-traitant technique**, en fournissant les moyens matériels pour la production des images. Le **client est seul responsable**, en tant que **responsable du traitement**, d'informer les participants de la captation d'images, de recueillir leur **consentement** si nécessaire, et de respecter l'ensemble des obligations légales applicables en matière de protection des données personnelles.

Les images ne sont ni conservées, ni exploitées, ni diffusées par CLIQO Sàrl-S, à l'exception du traitement technique temporaire nécessaire à la prestation (transfert des fichiers via lien sécurisé, etc.).

Le client est informé qu'il peut à tout moment contacter CLIQO Sàrl-S pour faire valoir les droits des personnes concernées (accès, rectification, suppression) dans la limite des données en possession de CLIQO au moment de la demande.

### **Article 12 : Utilisation des photos prises lors de l'événement**

Le client est **seul responsable** de l'usage du photomaton « Cliq-o-mat » pendant l'événement, ainsi que du **contenu des photographies générées**.

CLIQO Sàrl-S décline toute responsabilité en cas d'enregistrements illégaux ou inappropriés réalisés via le dispositif (par exemple : contenus pornographiques, diffamatoires, violents ou portant atteinte à la dignité ou aux droits de tiers).

Le client s'engage à faire en sorte que l'utilisation du photomaton ne constitue **aucune infraction à la législation en vigueur**, notamment en matière de droit à l'image, de vie privée, de diffamation ou de contenu illicite. En cas de réclamation, plainte ou procédure engagée par un tiers à la suite de l'utilisation du photomaton ou de la diffusion des photos, **le client assumera l'entière responsabilité juridique et financière**.

À ce titre, le client s'engage à garantir et indemniser CLIQO Sàrl-S contre toute réclamation ou action judiciaire liée à une utilisation fautive du dispositif, y compris, le cas échéant, **les frais de défense juridique** engagés par CLIQO Sàrl-S.

**Article 13 : Cartouches supplémentaires pour la formule « STANDARD »**

**STANDARD** (400 impressions) : une cartouche supplémentaire demandée en cours d'événement sera facturée 149 € HTVA.

**Article 13 bis : Cartouche supplémentaire – Formule « VIP » / « BLACK BOX »**

Dans le cadre des formules VIP ou BLACK BOX, un remplacement automatique de cartouche est effectué dès que la limite de 400 impressions est atteinte.

Par défaut, une cartouche standard est installée.

Si le client souhaite que le remplacement se fasse avec une cartouche à papier effet métallisé, un supplément de 199 € HTVA sera appliqué.

**Article 14 : Remplacement automatique – Formules « ALL-INCLUSIF » et « VIP »**

Pour les formules ALL-INC et VIP, un remplacement automatique de la cartouche est prévu lorsque la limite de 400 impressions est atteinte avant la fin de l'événement, sans coût additionnel (cartouche standard).

**Article 14 bis : Heure limite pour le changement de cartouche**

Les horaires de remplacement des cartouches sont définis comme suit :

|                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Formule STANDARD: remplacement uniquement sur demande (voir Article 13)<br>Formule ALL-INC: dernier remplacement possible <b>jusqu'à 24h00</b><br>Formules VIP et BLACK BOX : dernier remplacement possible <b>jusqu'à 24h00</b> , selon les conditions de l'Article 13 bis |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Article 15 : Accès au réseau Wi-Fi**

Un réseau Wi-Fi sécurisé est nécessaire pour connecter le Cliq-o-mat et recevoir les alertes de changement de cartouche.

Le client fournira nom et mot de passe du réseau : \_\_\_\_\_

En l'absence de mot de passe, une assistance téléphonique sera nécessaire en cas de changement de cartouche.

\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
Email pour le Wetransfer

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Nom**

**Prénom**

**Signature**

\_\_\_\_\_



## Notice sur la Protection des Données Personnelles – Clients Privés

Cliqo Sàrl-S collecte et traite les données personnelles du client dans le respect du **RGPD (UE 2016/679)**, uniquement dans le cadre de la relation commerciale (offres, commandes, facturation, marketing, etc.).

Les données sont utilisées pour gérer la relation client, satisfaire aux obligations légales, défendre les intérêts de Cliqo, et à des fins marketings avec consentement. Elles peuvent être partagées avec des sous-traitants ou autorités compétentes dans le cadre de ces finalités. Cliqo Sàrl-S s'engage à ne pas vendre ni communiquer vos données à des tiers sans motif légitime.

Les données sont conservées conformément à la législation en vigueur.  
Vous disposez des droits d'accès, rectification, effacement, limitation et portabilité.

Pour exercer vos droits, contactez :

**Cliqo Sàrl-S, 23 rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg**  
ou par email à **contact@cliqomat.lu**.

En cas de litige, vous pouvez saisir la **Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD)**.

**L'équipe Cliqo Sàrl-S**

